



LE REMOUS JUIN 2018

50^E ANNIVERSAIRE DE L'APLG

Le 50^e anniversaire de l'APLG sera célébré le 11 août prochain (le 12 août en cas de pluie) à la plage sud. Il y aura des BBQ pour griller des hot-dogs (même végétariens), du blé d'Inde et des activités ludiques pour les grands et les petits. Les membres du Conseil s'activent fébrilement pour organiser la fête. Des démarches sont entreprises auprès de nos partenaires (SÉPAQ, municipalité) pour réserver le lieu de célébration et nous aider avec certains aspects de logistiques. Nous communiquons avec des commanditaires locaux possibles pour obtenir une certaine contribution à l'événement. L'invitation sera lancée à tous les propriétaires autour du lac (non seulement les membres) et leurs familles et amis. Ce sera une occasion formidable pour faire ample connaissance, pour relater un peu d'histoire et pour faire connaître la mission de l'APLG.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2018

Le dimanche 1^{er} juillet se tiendra la prochaine assemblée annuelle des membres de l'APLG. Cette assemblée se tiendra à 9 h00 au lieu habituel, c'est-à-dire à la salle municipale. Le Conseil présentera un compte rendu de la dernière année, incluant les principaux événements, les démarches entreprises, les tâches et les activités qui ont caractérisé son dernier mandat. Il y aura présentation du bilan des finances de notre association. Les résultats des tests d'eau de consommation et de baignade seront également produits. Les membres auront aussi à se prononcer sur les nouvelles orientations que le Conseil désire apporter à l'APLG. Ce sera l'occasion pour les propriétaires d'élire les membres du prochain Conseil d'administration. Les membres auront la possibilité d'obtenir des bouteilles pour faire tester leur eau de consommation et de baignade à prix réduit. Pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous devons changer de fournisseur pour les tests d'eau cette année. Les coûts sont donc un peu plus élevés que dans le passé. Nous vous fournirons les détails sur la procédure sous peu.

LES BOUÉES

Des bouées ont été installées à différents endroits sur le lac pour indiquer certaines roches plus dangereuses. Nous demandons de ne pas y amarrer d'embarcation, surtout dans les

frayères à poissons. Cette pratique endommage les bouées. Merci à M. Bodard pour son bon travail encore cette année.

LIMITATION DE VITESSE

Lors de la séance du Conseil municipal du 4 mai dernier, la municipalité a adopté un règlement sur la limitation de vitesse des véhicules sur les chemins sous sa juridiction. L'APLG, suite aux opinions émises par ses membres, a présenté ses recommandations au Conseil. La municipalité a tenu compte de nos commentaires et, en général, le secteur du lac Gagnon sera peu touché. Réduction à 50 km/h sur lac Gagnon Ouest entre du Boisé et lac Gagnon-Est (là où il y a beaucoup de chevreuils) et sur le lac Gagnon Est. Limite à 40 km/h dans le village.

Avec l'arrivée du beau temps il y a une augmentation de la circulation d'embarcations motorisées et autres sur le lac. Nous rappelons aux chauffeurs d'embarcations motorisées de faire attention aux vagues près des rives pour éviter de les endommager. Nous vous rappelons aussi de faire attention aux embarcations non motorisées et aux gens qui se baignent.

RÉSULTAT DES TESTS DE L'EAU DU RSVL EN 2017

Les valeurs de 2017 demeurent dans les moyennes des années passées. La qualité de l'eau du lac Gagnon est considérée être très bonne selon le rapport du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). Conformément à son protocole de surveillance, le RSVL fait les analyses chimiques aux quatre ans, environ. Le RSVL ne fera donc que des analyses de transparence cet été. Par contre, l'APLG fera ses analyses habituelles.

MEMBERSHIP

L'APLG compte présentement 237 membres. Nous tenons à remercier tous les propriétaires qui ont renouvelé et à souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres. Votre cotisation annuelle est non seulement une contribution financière mais aussi le reflet de votre appui pour une association qui a à cœur les intérêts de ses membres et la protection de notre lac. Si vous avez oublié de payer votre cotisation pour 2018, nous vous demandons de le faire dès que possible.